

Plan directeur sectoriel

Réseau écologique des Trois-Vaux

6

FICHES

DES ESPECES VISEES

1. JONQUILLE
2. ORCHIDÉES
3. ALOUETTE DES CHAMPS
4. PIPIT DES ARBRES
5. PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR
6. ROUGEQUEUE À FRONT BLANC
7. LIÈVRE BRUN
8. LÉZARD AGILE
9. DECTICELLE CHAGRINÉE (*Platycleis albopunctata*)
10. CRIQUET PALUSTRE (*Chorthippus montanus*)
11. CRIQUET DES GENÉVRIERS (*Euthystira brachyptera*)
12. ORTHÉTRUM BLEUISSANT (*Orthetrum coerulescens*)
13. NACRÉ DE LA SANGUISORBE (*Brenthis ino*)
14. NACRÉ PORPHYRIN (*Boloria titania*)
15. CUIVRÉ ÉCARLATE (*Lycaena hippothoe*)
16. ZYGÈNE DE LA SPIRÉE (*Zygaena filipendulae*)

Version

Décembre 2010

- information et participation publique
- examen préalable
- approbation

Jonquille,
Narcissus pseudonarcissus



Ecologie

La jonquille est une espèce typique des prairies permanentes et des pâturages des crêtes du Jura. Elle fleurit au début du printemps et ne supporte pas le travail du sol ou une trop forte fumure.

Statut

Statut liste rouge : NT (potentiellement menacé). Les stations avec la présence de l'espèce diminuent régulièrement dans l'arc jurassien à cause des changements de techniques culturales.

Menaces

Les jonquilles du Jura bernois sont fortement menacées par les transformations de prairies permanentes en prairies temporaires et par le girobroyage/mulching des pâturages.

Distribution périmètre de projet

Dans l'ensemble du périmètre de projet, réparties sur prairies permanentes et pâturages.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

Tous, principalement ZCOs

Mesures réseau : 1.04 ; 4.04

Mesures supplémentaires : recenser les surfaces à jonquilles et inciter les exploitants à valoriser les surfaces riches par la mise en place de SCE ou de surfaces non labourées ou hersées.

Objectif : maintien des populations existantes et densification des surfaces avec de faibles concentrations.

Espèces connexes : le maintien de prairies permanentes et le maintien de pâturages est favorable à une large palette d'espèces parmi lesquelles on peut citer les orthoptères, les rhopalocères et l'avifaune.

Bibliographie :

LAUBER K., & WAGNER G., 2000. Flora Helvetica, Flore illustrée de Suisse. Paul Haupt, Bern, pp. 1486-1487.

Fiche adaptée sur les bases de celle élaborée par Emmanuel Contesse du Bureau Natura, Les Reussilles, dans le cadre du RVSI.

Orchidées, Orchidales



Photo : Orchis pyramidal
Anacamptis pyramidalis
A. Bassin

Ecologie

Les orchidées indigènes ont besoin de beaucoup de lumière, d'un certain degré d'humidité, d'un sol en général calcaire et d'un champignon symbiotique permettant la germination des graines.

Elles sont caractéristiques des terrains secs et des herbages humides de haute valeur écologique, à exploitation extensive.

Le vent peut transporter les graines d'orchidées sur de très grandes distances (plus de 30 km).

Statut

Statut liste rouge : dépend de l'espèce. De VU (vulnérable, p.ex. l'ophrys abeille) à LC (non menacé, p. ex. l'orchis mâle).

Suite à un déclin massif dans tous le pays, toutes les orchidées sont protégées par la loi suisse depuis 1991. Les espèces les plus intolérantes face à l'augmentation d'azote dans le sol ont disparu du Jura bernois.

Menaces

Les orchidées sont très sensibles à l'azote et ne supportent pas l'engraisement artificiel (même l'engrais de ferme). A la fumure s'ajoute l'apport atmosphérique : on estime que 40 kg d'azote par hectare et par an sont amenés par les vents ! L'embuissonnement de certains pâturages extensifs et la cueillette constituent également des menaces.

Distribution périmètre de projet

Réparties sur l'ensemble du périmètre de projet. Les stations sont identifiées par les terrains secs et les zones humides cantonales, par l'inventaire Pro Natura 2010 et par les relevés de terrain 2009 spécifique au projet (cf. pièce 5).

UP concernées :

Toutes.

PI concernés :

ZCOsec, ZCOorch, ZCOhum

Mesures réseau : aucun intrant n'est toléré dans les périmètres d'interventions concernés. Une information spécifique sur les orchidées sera donnée lors de la mise en œuvre (cf. remarques de l'information-participation publique en pièce 7).

Mesures supplémentaires : mise sous contrat avec le service de promotion de la nature des terrains sec cantonaux ; éviter les intrants et la modification des sols en surface d'estivage. Lutte contre l'embuissonnement.

Objectif : maintien voire extension de surface de stations à orchidées identifiées lors des relevés 2009.

Espèces connexes : le maintien d'une exploitation extensive profite à un vaste cortège d'espèces liées aux habitats herbacés, principalement aux rhopalocères (nacrés p.ex.), et orthoptères (Decticelle chagrinée p.ex.). L'Alouette lulu et le Pipit des arbres n'apparaissent plus que proches d'herbages maigres structurés de montagne dans le périmètre de projet.

Bibliographie :

WARTMANN *et al.*, (2008): Orchidées de Suisse. ASPO/BirdLife Suisse, Zurich, 39p.

Alouette des champs
Alauda arvensis



Photo : J. Bruzière

Ecologie

Oiseau typique des campagnes ouvertes, l'espèce apprécie les grandes zones de cultures de céréales. Se nourrit et niche au sol dans des touffes d'herbes. Deux nidifications par an qui durent 5 semaines.

Statut

Statut liste rouge : NT (potentiellement menacée).

En déclin accéléré sur tout le périmètre de projet (LE FOYARD). Seuls 3 territoires ont été constatés lors des relevés faunistiques 2009 ce qui est alarmant. Tous les territoires ont été repérés dans des secteurs de grandes terres assolées : 1 à Eschert ; 1 à Saules et 1 à Champoz.

Menaces

Fauche (destruction du nid) et mécanisation (mortalité due aux faucheuses rotatives rapides). L'ensilage et les balles rondes ont contribué au déclin de l'espèce car ils permettent une fauche plus précoce. La perte des cultures de céréales au profit de prairies semées constitue aussi un facteur important de sa régression.

Distribution périmètre de projet

Autrefois répandue et commune dans tout le périmètre, l'espèce ne se rencontre plus que très localement et dans des densités très faibles, principalement dans les grandes zones de terres ouvertes.

UP concernées :

Unités 1 à 7

PI concerné :

RESp

Mesures réseau : 6.01 bandes culturales et 7.01 ourlets

Objectifs : minimum un territoire par UP.

Espèces connexes : ourlets et bandes culturales extensives peuvent profiter au petit nacré (*Issoria lathonia*) et au bruant jaune.

**Pipit des arbres,
*Anthus trivialis***



Nid de pipit des arbres (A. Bassin)



Jeune de l'année (C. Wehrli)

Ecologie

Migrateur au long court, le Pipit des arbres revient d'Afrique courant avril et repart courant septembre. Oiseau typique des pâturages boisés, il a besoin d'un minimum de structures (arbres, buissons) et d'un sol préservé. Deux nidifications par an qui durent 5 semaines. Nid au sol.

Statut

Statut liste rouge : LC (non menacé).

Le pipit des arbres a entamé depuis les années 80 un recul massif aux basses altitudes qui se poursuit aujourd'hui. A Orvin, l'effectif nicheur est passé de 15 territoires en 1985 à 2 en 2000. Dans la Vallée de Tavannes, le secteur traversée par la future autoroute A16 accueillait 16 territoires en 1986, 2 en 2007.

Menaces

Intensification des pâturages et des pâturages boisés : le gyrobroyage, le mulching, la suppression systématique des buissons et un trop fort engraissement font disparaître l'espèce. Abandon des pâturages : le pipit des arbres disparaît si l'embuissonnement est trop important.

Distribution périmètre de projet

Les relevés de 2009 ont permis la découverte de 18 territoires bien répartis dans la SAU des Trois Vaux, en zone de montagne 2 et 3 de 12 secteurs de relevés (sur 41 prospectés).

UP concernées :

Toutes.

PI concernés :

ZCOs, ZCOsechum

Mesures réseau : préservation et structuration des pâturages.

Mesures supplémentaires : maintien des pâturages extensifs structurés en estivage.

Objectif : maintien : la reconduite des relevé doit permettre la découverte d'au moins autant de territoires et sur au moins autant de secteurs de relevés qu'en 2009.

Espèces connexes : les pâturages structurés et extensifs profitent à un large cortège d'espèces, notamment des papillons de jour. L'alouette lulu est une espèce typique des pâturages des crêtes du Jura, encore plus exigeante face à la qualité du sol qui doit être très superficiel.

Bibliographie :

MAUMARY L., VALLOTTON L., KNAUS P., (2007): Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach et Nos Oiseaux, Montmollin.

Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio



Photo : J. Bruzière

Ecologie

Oiseau caractéristique des haies buissonnantes avec bande herbeuse ; nid à 1-3 m du sol dans un épineux dense. Nidification durant 6 semaines.

Exigences en surface : >50m de haie buissonnante avec épineux et bande herbeuse.

Statut

Statut liste rouge : LC (non menacé).

Effectifs suisses stables depuis les années 1980 jusqu'en 1996 puis fort déclin (SCHMID *et al.*, 2001).

Menaces

Modification et disparition de son habitat suite à la modernisation de l'agriculture, l'entretien inadéquat des haies, l'usage d'insecticides et l'embroussaillage des pâturages.

Distribution périmètre de projet

Les recensements effectués en 2009 démontrent clairement la rareté de l'espèce dans le périmètre du projet : seuls 7 territoires ont été identifiés sur les 41 secteurs de relevés. Potentiellement, la pie-grièche peut nicher dans tous les secteurs de relevé « structurés », mais les recensements de 2009 n'ont permis la découverte de l'espèce que sur 5 sites sur un total de 12 secteurs structurés.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

Toutes les zones de conservation, mais prioritairement **ZCO**s

Mesures réseau : 10.01.

Mesures supplémentaires : entretiens drastiques des haies par élimination des essences à croissance rapide (noisetier ; frêne ; aulnes) et mise en lumière des essences à épines et à baies.

Objectif : maintien : la reconduite des relevés faunistiques selon la même méthode (pièce 5) doit permettre la découverte d'au moins 7 territoires. Une exploitation optimale des haies permettrait à l'espèce d'occuper la plupart des secteurs bocagers du périmètre.

Espèces connexes : Les rhopalocères en général, le gazé en particulier, profitent des haies buissonnantes (aubépines !). Le bruant jaune et la fauvette des jardins ont besoin de buissons bas pour leur nidification. Le pipit des arbres également mais ce dernier a besoin d'herbages maigres attenants.

Bibliographie :

SCHMID H., BURKHARDT M., KELLER V., KNAUS P., VOLET B & ZBINDEN N. (2001): L'évolution de l'avifaune suisse. Avifauna report Sempach 1, annexe. pp 385-386.

Rougequeue à front blanc
Phoenicurus phoenicurus



Photo : J. Bruzière

Ecologie

Les rougequeues à front blanc occupent des paysages semi-ouverts : vergers, parcs, allées d'arbres, jardins, pâturages boisés et forêts très claires. Nidification dans une cavité de vieil arbre dès fin avril (migrateur) qui dure un peu moins de 6 semaines. Fin juin, une seconde nidification peut avoir lieu. Les herbages ras favorisent cette espèce qui chasse les insectes au sol.

Statut

Statut liste rouge : NT (potentiellement menacé).

Entre 1965 et 1975, les effectifs ont chuté de 90% en Europe centrale et ne se sont pas redressés depuis. Cette baisse est également confirmée en Suisse par le nombre d'oiseaux bagués et les contrôles de nichoirs (MAUMARY *et al.*, 2007).

Menaces

Manque d'insectes pour le nourrissage des jeunes dû à l'intensification des herbages. Diminution des ceintures de vergers autour des villages. Suppression trop systématique des vieux arbres, notamment des fruitiers à haute-tige.

Distribution périmètre de projet

L'espèce se rencontre d'une part dans les pâturages boisés de montagne et d'autre part dans les ceintures de vergers de certaines communes. 5 territoires ont été trouvés lors des recensements 2009, inégalement répartis : 1 à la Tanne et 3 au Moron de Malleray, en pâturage boisé et 1 à Monible, en verger.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

ZCOs, ZCOve

Mesures réseau : 2.01 ; 3.01 ; 8.01 mais aussi 1.02 et 4.02 (bandes non fauchées).

Mesures supplémentaires : pose de nichoirs appropriés, exploitation de jardins potagers attenants aux vergers, fauches différenciées des herbages sous les vergers ou, en cas de pâture, protection d'une partie du verger par clôturage.

Objectif : maintien : la reconduite des relevés faunistique selon la même méthode (pièce 5) doit permettre la découverte d'au moins 5 territoires. Les poses de nichoirs requises par la mesure des arbres fruitiers haute-tige peuvent permettre l'installation de l'espèce dans des secteurs où elle a actuellement disparu.

Espèces connexes : le grimpereau des jardins profite de la préservation des vieux fruitiers. Le pic vert bénéficie des vergers extensifs à vieux fruitiers.

Bibliographie :

GERBER M. *et al.*, (2006) : Des habitats pour le rougequeue à front blanc. ASPO/BirdLife Suisse, Cudrefin, 2p.

MAUMARY L., VALLOTTON L., KNAUS P., (2007) : Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach et Nos Oiseaux, Montmollin

Lièvre d'Europe
Lepus europaeus



Photo : Michel Coquelle

Ecologie

Cette espèce est principalement active en début et en fin de nuit. Le lièvre occupe les zones ouvertes avec une bonne proportion de buissons au sein desquels il se tient souvent la journée. Exigences en surface : > 6km² de zone agricole sans grande coupure (grandes voies de communication).

Statut

LR 3 (menacé).

D'une manière générale cette espèce est en diminution au niveau national. L'intensification de l'agriculture et la densification des voies de communication sont les principaux facteurs de ce déclin.

Menaces

Le lièvre est principalement menacé par le cloisonnement des populations, la disparition des structures bocagères et l'intensification des prairies.

Distribution dans le périmètre du projet

Réparti.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

Tous

Mesures réseau : type 1 et 4; 7.01 et 10.01

Mesures supplémentaires : Pas de mesure particulière.

Objectif : densité d'environ 3 individus par km² sur l'ensemble du périmètre.

Espèces connexes : la structuration du paysage par des bandes non fauchées et l'entretien des haies profite à tout un panel d'espèces parmi lesquelles on peut citer les mammifères (hermine, chevreuil), les orthoptères (grande sauterelle verte,) ou les rhopalocères.

Fiche adaptée sur les bases de celle élaborée par Emmanuel Contesse du Bureau Natura, Les Reussilles, dans le cadre du RVSI.

**Lézard agile,
*Lacerta agilis***



Photo : A. Bassin

Ecologie

Lézard typique des habitats de transition bien exposés : lisières et haies avec bandes herbeuses, talus ; il apprécie les structures : sol nu, tas de pierres ou de branches, ainsi que la vieille herbe non fauchée.

La distance maximale entre habitats connectés s'élève à 200 m.

Statut

Statut liste rouge : VU (vulnérable).

Le lézard agile est largement répandu, mais en petits effectifs. Dans le Jura bernois, il atteint sa limite altitudinale supérieure dès 900 m environ. L'espèce régresse petit à petit avec la disparition des petites structures et l'isolation croissante des populations.

Menaces

Le morcellement des habitats (le lézard franchit difficilement plus de 200 m) et leur dégradation, en particulier pour la reproduction, sont les menaces les plus graves. La systématisation de la fauche, qui n'épargne guère de surfaces de vieille herbe, lui est défavorable, tout comme la raréfaction des structures dans les zones ouvertes et la suppression des transitions. Les faucheuses rotatives le menacent de destruction directe, et il est également victime de prédation, en particulier par le chat domestique.

Distribution périmètre de projet

Les relevés de 2009 ont permis 4 observations sur les communes de La Scheulte, Perrefitte (terrain secs cantonaux), Crémines (secteur humide), et Saicourt (réserve naturelle de Bellelay).

UP concernées :

1 à 7, principalement les UP en ZM 1.

PI concernés :

ZTIif, ZCOsec, ZCOs

Mesures réseau : pratiquement toutes les mesures profitent à l'espèce, les plus importantes étant celles concernant les prairies extensives (maintien de surfaces non fauchées), les haies (tas de branches, respect de la bande herbeuse) et les ourlets.

Les PI ZTIif (lisières prioritaires) ciblent tout particulièrement le lézard agile.

Mesures supplémentaires : mise en place de petites structures ensoleillées ; entretien des lisières et maintien en lumière des surfaces rocheuses en forêt attenante.

Objectifs : maintien d'un continuum de populations au pied sud des Droits. Ceci nécessite la présence d'habitats favorables espacés de moins de 200 m.

Espèces connexes : les mesures destinées au lézard agile profitent à un vaste cortège d'espèces liées aux habitats herbacés et buissonnants bien structurés : rhopalocères (demi-deuil p.ex.), orthoptères (dectique verrucivore), oiseaux (bruant jaune, pie-grièche écorcheur). Les reptiles, notamment la coronelle lisse et la vipère aspic (Péry, La Heutte, Sonceboz), sont également favorisés, bien que leurs exigences plus élevées nécessitent des interventions supplémentaires pour leur sauvegarde.

Bibliographie :

DROZ B., FALLOT PH. (1998) : Les Reptiles du Jura bernois. in : HOFER U. (1998) : Die Reptilien im Kanton Bern. Pro Natura et Karch.

Decticelle chagrinée
Platycleis albopunctata albopunctata



Photo : E. Walravens

Ecologie

La decticelle chagrinée vit dans les milieux maigres chauds et secs. Son habitat est souvent une mosaïque de zones ouvertes, pierreuses et de végétation dense.

Statut

Statut liste rouge : NT (potentiellement menacé).

Menaces

Modification et disparition de son habitat suite l'intensification agricole, par fumure principalement.

Distribution périmètre de projet

La decticelle chagrinée a été découverte dans tous les herbages maigres relevés courant 2009, sauf celui de Saules. Elle a en plus été découverte sur de petites surfaces maigres des secteurs structurés de Sornetan et Eschert. Ces résultats démontrent que l'espèce peut potentiellement occuper tous les herbages suffisamment maigres du périmètre de projet.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

ZCOsec ; ZCOorch

Mesures réseau : 1.01 ; 1.02 ; 1.05 ; 2.01.

Objectif : expansion : la reconduite des relevés faunistiques selon la même méthode (pièce 5) doit permettre la découverte de l'espèce sur tous les secteurs d'herbages maigres.

Espèces connexes : Les rhopalocères en général profitent des herbages maigres riches en fleurs.

Bibliographie :

BAUR B., BAUR H., ROESTI C. & THORENS P. (2006) : Sauterelles, grillons et criquets de Suisse. Haupt, Berne, 352 pp.

Criquet palustre
Chorthippus montanus



Photo : P. Krásenský

Ecologie

Le criquet palustre affectionne les milieux très humides car ses œufs sont très sensibles à la sécheresse. Il a besoin d'une exploitation extensive des prairies humides à végétation hétérogène pour trouver les graminées dont il se nourrit.

Statut

Statut liste rouge : VU (vulnérable).

Menaces

La fauche précoce et l'intensification des prairies humide. Le drainage des tourbières et des herbages humides attenants.

Distribution périmètre de projet

Confiné dans les zones humides cantonales de la commune de Malleray (limite communale nord), la réserve naturelle de Bellelay et zones humides sur territoire communal de Grandval (Les Heurtous).

UP concernées :

3, 6 et 8

PI concernés :

ZCOhum, ZTnat

Mesures réseau : exploitation extensive des PI concernés → 1.02-1.04 et 5.01.

Mesures supplémentaires : mise sous contrat avec le service de promotion de la nature des zones humides cantonales.

Objectifs : maintien des stations connues.

Espèces connexes : l'exploitation extensive des herbages humides profite aux orthoptères et rhopalocères tributaires de ces habitats (criquet ensanglanté, criquet des pâtures, decticelle des bruyères, cuivré de la bistorte, fadet de la mélisque, nacré de la sanguisorbe) et au pipit farlouse. Le putois et les batraciens bénéficient également de ces mesures concernant des habitats humides.

Bibliographie :

BAUR B., BAUR H., ROESTI C. & THORENS P. (2006) : Sauterelles, grillons et criquets de Suisse. Haupt, Berne, 352 pp.

Criquet des genévriers
Euthystira brachyptera



Photo : T. Českem

Ecologie

Le criquet des genévriers vit soit dans les milieux humides et ombragés, soit dans des milieux mésophiles à secs bien ensoleillés. Ces milieux humides et ombragés peuvent être les bandes herbeuses des haies et des lisières, raison pour laquelle l'espèce a spécifiquement été recherchée dans les milieux « structurés » (cf. pièce 5).

Statut

Statut liste rouge : LC (non menacé).

Menaces

Fauches précoces et intensification des herbages.

Distribution périmètre de projet

Réparti dans l'ensemble du périmètre. Découvert seulement le long de 3 parcours structurés sur un total de 9 recensés en 2009. Les surfaces maigres et humides accueillent pour la plupart ce criquet.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

ZCOors, ZCOsec, ZCOhum, ZCOorch, RESp

Mesures réseau : 5% non fauchés des prairies, surfaces sous-utilisées des pâturages.

Mesures supplémentaires : fauche tardive des bandes herbeuses le long des cours d'eau, des haies et des lisières.

Objectifs : expansion : la reconduite des relevés de 2009 doivent permettre la découverte de l'espèce sur au moins 5 parcours structurés.

Espèces connexes : l'exploitation extensive des herbages humides profite aux orthoptères et rhopalocères de ces habitats tels que le criquet ensanglanté, criquet des pâtures, decticelle des bruyères, cuivré de la bistorte, fadet de la mélisque, nacré de la sanguisorbe ainsi qu'au pipit farlouse. Les amphibiens ainsi que le putois sont également favorisés par les mesures liées aux secteurs humides.

Bibliographie :

BAUR B., BAUR H., ROESTI C. & THORENS P. (2006) : Sauterelles, grillons et criquets de Suisse. Haupt, Berne, 352 pp.

Orthétrum bleissant
Orthetrum coerulescens



Photo : M. Vergues

Ecologie

Dans le Jura bernois, l'orthétrum bleissant se rencontre exclusivement dans les marais de pente pâturés maigres (*Caricion davallianae*). Les larves vivent dans les gouilles formées par les empreintes du bétail, pour autant qu'elles soient assez chaudes pour permettre leur développement et assez profondes pour rester en eau durant l'été.

Statut

Statut liste rouge : NT (potentiellement menacé).

Menaces

Drainage des marais de pente et de source ; correction des ruisseaux ; eutrophisation et/ou embuissonnement des marais de pente.

Distribution périmètre de projet

Confiné dans les marais de pente des Droits du Raimeux et du Moron.

UP concernées :

1 et 6

PI concernés :

ZCOhum

Mesures réseau : 2.01 et 2.02

Mesures supplémentaires : mise sous contrat avec le service de promotion de la nature des zones humides cantonales.

Objectif : maintien des stations connues.

Espèces connexes : flore des marais de pente pâturés, comme, par exemple, la grassette vulgaire et l'épipactis des marais.

Bibliographie :

WILDERMUTH H., GONSETH Y. & MAIBACH A. (éds.) 2006 : Odonata – Les Libellules en Suisse. Fauna Helvetica 11, CSCF/SES, Neuchâtel, 398 pp.

JUILLERAT L., 2002 : Diffusion et mobilité de l'*Orthetrum coerulescens* dans le Jura.

**Nacré de la
Sanguisorbe**
Brenthis ino



Photo : Geiger et al.,
1987

Ecologie

Papillon caractéristique des zones de mégaphorbiaies marécageuses avec la présence de reine des prés et de potentille des marais.

Pas d'exigences particulières en terme de surface.

Statut

LR 3 (menacé)

Cette espèce est menacée par l'intensification des zones favorables (drainages et fauches répétées) ainsi que par le non respect des bandes herbeuses en bordure des cours d'eau.

Menaces

L'intensification des bords de cours d'eau (fauches régulières des bandes tampon) constitue une des menaces essentielles pour l'espèce qui perd ainsi son habitat principal constitué par les mégaphorbiaies. La perte de diversité floristique des prairies diminue également le potentiel de nourriture pour l'espèce dans les zones de liaison.

Distribution périmètre de projet

Observé dans 6 surfaces humides sur 8 (cf. pièce 5), réparties sur l'ensemble du périmètre.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

ZCOhum, ZTriv

Mesures réseau : 1.01, 1.02, 2.02 et 5.01

Mesures supplémentaires : Pas de mesure particulière.

Objectif : maintien : afin d'obtenir les mêmes résultats qu'en 2009 c'est-à-dire 6/8 surfaces humides avec présence de l'espèce. Idéalement extension sur les deux secteurs humides où l'espèce n'a pas été observée en 2009.

Espèces connexes : le maintien des mégaphorbiaies en bordure de réserves et de cours d'eau est favorable au putois, à la rousserolle verderolle, aux odonates (caloptéryx éclatant p.ex.), aux amphibiens (grenouilles verte et rousse), et à certains rhopalocères (fadet de la mélisse, cuivré de la bistorte) et orthoptères (criquet palustre, criquet des pâtures, decticelle des bruyères...).

Bibliographie :

REY A., WIEDEMEIER P., 2004. Les papillons diurnes comme espèces cibles et espèces caractéristiques. ProNatura, Bâle, p. 32.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, 1987. Les papillons de jour et leurs biotopes. Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN), Bâle, p. 210, 512 p.

Fiche adaptée sur les bases de celle élaborée par Emmanuel Contesse du Bureau Natura, Les Reussilles, dans le cadre du RVSI.

**Nacré porphyrin,
*Boloria titania***



Photo : A. E. Lafenthaler

Ecologie

Papillon caractéristique des prairies et pâturages humides exploités de manière extensive en bordure de zones boisées. La renouée bistorte constitue la plante hôte principale. Pas d'exigence particulière en terme de surface.

Statut

LR 3 (menacé)

Répandu dans toutes les Alpes et les Préalpes, l'espèce est très localisée dans le Jura.

Menaces

Abandon des zones humides suivi d'un embroussaillage ou intensification des surfaces humides par drainages. Cette espèce ne supporte pas les fauches fréquentes ou les charges en pâture trop importantes.

Distribution périmètre de projet

Observé en trois endroits : réserve naturelle de Bellelay, zone humide cantonale de Malleray et secteur humide pâturé à Souboz. Les observations sur la commune de Pontenet à Moron découlent d'individus en déplacement depuis la zone humide cantonale de Malleray.

UP concernées :

3, 5 et 8

PI concernés :

ZCOhum, ZTriv

Mesures réseau : 1.03 ; 4.03 ; 2.02.

Objectif : maintien : des populations existantes actuellement connues.

Espèces connexes : Le nacré de la sanguisorbe, le criquet palustre, la mélitée noirâtre et le moiré franconien sont des espèces visées dans ce projet qui profitent des mêmes mesures.

Bibliographie :

REY A., WIEDEMEIER P., 2004. Les papillons diurnes comme espèces cibles et espèces caractéristiques. ProNatura, Bâle, p. 32.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, 1987. Les papillons de jour et leurs biotopes. Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN), Bâle, p. 210, 512 p.

Fiche adaptée sur les bases de celle élaborée par Emmanuel Contesse du Bureau Natura, Les Reussilles, dans le cadre du RVSI.

Cuivré écarlate
Lycaena hippothoe



Photo : G. Lauper

Ecologie

Papillon fréquentant deux types de milieux : les prairies modérément humides fauchées au plus deux fois par an et les prairies sèches avec un tapis épais d'herbe et de graminées. Les œufs sont déposés sur des rumex : l'oseille commune et la petite oseille.

Statut

LR : n (non menacé)

L'espèce est par contre menacée dans le Jura.

Menaces

Drainage des zones humides, excès de fumure et de pacage.

Distribution périmètre de projet

Localisée mais répartie dans l'ensemble du périmètre de projet, l'espèce a été découverte durant les relevés de 2009 sur des secteurs humides, maigres, mais aussi certains secteurs structurés présentant des mosaïques de milieux maigres, humides ou secs.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

ZCOhum, ZCOsec

Mesures réseau : 1.01-1.05 ; 2.01 et 2.02 ; 5.01.

Objectif : maintien : au sein des secteurs structurés où l'espèce a été observée en 2009. Expansion dans tous les secteurs humides et maigres des relevés 2009.

Espèces connexes : orthoptères et rhopalocères des herbages maigres ou humides.

Bibliographie :

REY A., WIEDEMEIER P., 2004. Les papillons diurnes comme espèces cibles et espèces caractéristiques. ProNatura, Bâle, p. 32.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, 1987. Les papillons de jour et leurs biotopes. Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN), Bâle, p. 210, 512 p.

Zygène de la filipendule
Zygaena filipendulae

Photo : V. Motyčka

Ecologie

Le Zygène de la filipendule affectionne des milieux très divers comme les prairies maigres, humides, les surfaces rudérales et les terrains extensifs dans les zones d'agglomération.

Statut

LR : il n'y a pas de Liste rouge pour les Zygénidés de Suisse.

Menaces

Drainage des zones humides, excès de fumure et de pacage, fauches trop fréquentes et « nettoyages » systématiques des ourlets.

Distribution périmètre de projet

Réparti dans l'ensemble du périmètre de projet, l'espèce a été découverte durant les relevés de 2009 sur des secteurs humides, maigres, mais aussi certains secteurs structurés et même un lacunaire (Monible) présentant des mosaïques de milieux maigres, humides ou secs.

UP concernées :

Toutes

PI concernés :

ZCOhum, ZCOsec

Mesures réseau : 1.01-1.05 ; 2.01 et 2.02 ; 5.01.

Objectif : maintien : au sein des secteurs structurés où l'espèce a été observée en 2009. Expansion dans tous les secteurs humides et maigres des relevés 2009.

Espèces connexes : orthoptères et rhopalocères des herbages maigres ou humides.

Bibliographie :

REY A., WIEDEMEIER P., 2004. Les papillons diurnes comme espèces cibles et espèces caractéristiques. ProNatura, Bâle, p. 32.